

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 13-425-1932 Promulguant la loi du 16 février 1932 portant modification de l'article 75 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'arme

n° 13-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

VISAS

le Gouverneur p. î la Cote française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884, Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces décrets et arrêtés deviennement exécutoires

Vu la loi du 16 février 1932, portant modification de l'article 75 de la loi du 31 mars relative au recrutement de l'armée

Vu la circulaire du Ministre es colies n° 633, du 5 avril 1932,

TEXTE INTÉGRAL

Art 1

Est promulguée à da Côte française des Somalis la loi du 16 février 1952 susvisée, portant modification de l'article 75 de la loi du 31 mars 19°8. relative au recrutement de l'armée.

Art.2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué besoin sera et inséré qu Journal officiel d la colonies.

ANTONIN.